

Discours du 1^{er} Août 2024 à Russin

Par Jean Ziegler

Madame le Maire de Dardagny,
Monsieur le Maire de Russin,
Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs
les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Magistrats des communes
françaises environnantes,

Citoyennes, citoyens,
Mesdames et Messieurs,

J'adresse un salut particulier aux réfugiés ukrainiens qui habitent le Mandement. Ils appartiennent à ce peuple d'Ukraine qui fait preuve d'un courage, d'une détermination, d'une résistance admirables face à l'agression meurtrière russe. Leur présence ici, ce soir, est un honneur pour nous. Nous les assurons de notre totale solidarité.

Olivier Favre, Maire de Russin, m'a demandé de prononcer quelques mots à l'occasion de notre Fête nationale. C'est un grand honneur pour moi et je l'en remercie.

La Suisse est un pur miracle.

Notre peuple, avec ses 8 millions de membres, ne représente qu'un pour mille de l'humanité. Nous avons une histoire d'Etat de 733 ans. A Morgarten, en 1315, les conjurés du Grütli, signataires du pacte de 1291, ont détruit les armées impériales et conquis leur premier territoire libre.

La Confédération des 3 cantons primitifs¹ a grandi.

Après Morgarten, elle a passé à la Confédération des 8 Cantons²,

Après les Guerres de Bourgogne à celle des 13 Cantons³.

Après les guerres napoléoniennes à celle des 22 Cantons⁴.

Puis, depuis 1974, après l'émancipation héroïque des Jurassiens, notre Confédération compte 23 Cantons⁵.

Nous vivons aujourd'hui sur un territoire national de 42 000 km² dont 60% seulement sont habitables. Nous avons quatre langues nationales, des héritages culturels différents, les unes et les autres d'une incroyable richesse.

¹ En 1291 Uri, Schwytz, Unterwald.

² Après 1315, Zurich, Lucerne, Zoug, Glaris et Berne.

³ En 1481, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell.

⁴ En 1815, Genève, Vaud, Neuchâtel, Grisons, Tessin, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall.

⁵ En 1974, Jura.

Ce petit pays a connu un destin exemplaire.

Tout à l'heure, un compatriote lira le Pacte de 1291. Vous le verrez, au cœur du Pacte et dans la pratique du peuple qui y a adhéré au fil des siècles, il y a le principe de solidarité.

La solidarité est une conquête. Elle est au fondement de ce qui a conduit les Confédérés à la démocratie et doit être défendue de génération en génération.

Or, que constatons-nous ?

Une inadmissible pauvreté, une scandaleuse inégalité des revenus règnent en Suisse. Le rapport de Caritas sur la pauvreté en Suisse vient de paraître. Il indique que 745 000 habitants de notre pays – la plupart d'entre eux travaillant de façon régulière – vivent sous le seuil de la pauvreté. Le minimum vital en Suisse est de 2 226 francs par personne et par mois. Pour survivre avec leur famille, ceux qui ont des revenus inférieurs à ce montant dépendent des prestations sociales (prestations de logement, versements complémentaires à la rente AVS, aide au paiement des primes des caisses maladie, etc.)

En d'autres termes : dans notre pays aujourd'hui, presque 10% de la population ne survit que grâce à

l'assistance publique. A Genève ce pourcentage d'assistés grimpe à 12% : notre canton est celui où les inégalités sont les plus marquées. Vu la rapide augmentation des extrêmement pauvres, Caritas compte en 2025 avec un pourcentage de 15% d'assistés en Suisse, soit 1,2 millions de personnes.

Tous ces assistés n'ont, je le répète – malgré leur travail – aucune chance dans la situation actuelle d'acquérir un revenu décent.

L'inégale distribution de la fortune est un autre scandale. L'an passé, 1,6% de notre population a contrôlé la moitié de la fortune du pays, le 98,4% restants l'autre moitié. L'inégalité augmente sans cesse. Les très hauts revenus augmentent rapidement. Exemples : Sergio Ermotti, chef de l'UBS, a encaissé en 2023 13 millions de francs ; Séverin Schwan, président de la multinationale de la chimie Hoffmann-La Roche, a bénéficié d'un revenu personnel de 15 millions de francs.

Selon la Banque mondiale, mesurée par revenu par tête d'habitant, la Suisse était toujours l'an dernier le deuxième pays le plus riche du monde derrière le Koweït.

Il n'y a pas d'impuissance en démocratie. Les instruments de la démocratie directe, l'initiative et le référendum, conquis par la réforme constitutionnelle de 1874, sont des armes uniques au monde. Nous

pouvons demain en Suisse éliminer les inégalités en plafonnant les revenus exagérés, éliminer les inégalités des conditions salariales. Mobilisée, déterminée, la conscience collective des citoyens et citoyennes, inspirée par l'antique solidarité confédérale, peut tout.

Mais la solidarité ne doit pas s'arrêter aux frontières.

Les peuples du Sud subissent les ravages d'une guerre planétaire depuis des temps immémoriaux.

Toutes les 5 secondes, un enfant de moins de dix ans meurt de faim sur notre planète qui déborde de richesses.

Toutes les 4 minutes quelqu'un devient aveugle par manque de vitamine a.

Nous devons lutter pour que, dans notre démocratie, les versements de l'aide internationale au développement augmentent massivement.

L'ONU fixe cette aide à 0,7% du PIB – le Produit national brut. En Suisse l'aide se limite actuellement à 0,3% du PIB.

Depuis 2023, la Suisse est un des 10 membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

La Suisse jouit d'un grand prestige dans le monde. Elle a été élue par l'Assemblée générale avec un résultat extraordinaire : quatre abstentions et aucune opposition.

Cette élection crée pour notre pays une responsabilité particulière.

Le monde est à feu et à sang. L'ONU est à l'agonie,

Malgré tous ses efforts, elle est incapable de stopper l'agression de la Russie contre l'Ukraine et d'imposer à Poutine des négociations de paix et le respect du droit international.

L'ONU est également impuissante à mettre fin au massacre Israélien de la population civile palestinienne de Gaza

Au Conseil de sécurité de l'ONU, la Suisse a refusé de voter la résolution condamnant la guerre israélienne d'anéantissement de Gaza, dans laquelle 70% des tués, mutilés et blessés graves sont des femmes et des enfants. Notre pays a refusé de reconnaître l'existence juridique de l'Etat palestinien.

Malgré la condamnation de l'ONU, elle continue de pratiquer une collaboration militaire intense avec le gouvernement israélien.

L'actuelle politique de notre ministre des Affaires étrangères constitue une violation inadmissible de la responsabilité de la Suisse, responsabilité qu'elle a pourtant affirmée lors de son élection au Conseil de sécurité en 2023.

Cette politique suisse à New York est une honte.

Mais, là aussi, elle n'est pas inévitable.

La démocratie suisse est d'une formidable vitalité. La société civile, les organisations sociales, les citoyens et citoyennes peuvent mettre en échec la politique menée à New York par le Conseil fédéral et imposer le respect par notre pays de la Charte des Nations unies et du droit international.

Rien n'est impossible en démocratie. Tout ce qu'il faut est la mobilisation des citoyens et citoyennes que nous sommes, l'insurrection collective des consciences.

Au-dessus de l'entrée du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à l'avenue de la Paix à Genève, est inscrite cette déclaration d'Ivan

Karamazov, tirée du roman *Les Frères Karamazov* de Fiodor Dostoïevski : Ivan Karamazov dit : « Chacun est responsable de tout devant tous ».

Vive la solidarité entre les peuples !

Vive la Suisse !

Vive la paix !